

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
COMMUNE DE CELLETES

CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHAGE

*En vertu de l'application de l'article L2121-10 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 10 juillet 2025 à 20H00

Salle du Conseil Municipal – Place du 11 novembre

Séance retransmise en direct sur la page Facebook de la commune : @VilledeCelletes

ORDRE DU JOUR

Nomination d'un secrétaire de séance
Vérification du quorum
Approbation de l'ordre du jour
Approbation du PV de la séance précédente

- **Décisions prises dans le cadre de la délégation consentie**
- **Finances**
 - Participation de la commune de CELLETES aux frais de fonctionnement – en cas de scolarisation dans les écoles privées d'enfants cellettois – sous contrat d'association avec l'Etat – Diocèse de Blois - Année scolaire 2023-2024
 - Redevance d'occupation du domaine public routier – Orange – année 2024 - Modification
 - Accord Cadre Pluriannuel avec l'Agence Technique Départementale – Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Renforcement structurel de voiries communales – Autorisation signature convention
- **Le Personnel**
 - Service technique - Aménagement horaires de travail – canicule
 - Service administratif - Autorisation signature contrat pour accroissement temporaire d'activités - agent non titulaire
 - Service administratif - Autorisation signature renouvellement contrat pour accroissement temporaire d'activités – agent non titulaire
 - Service école – Apprentissage par alternance – accueil d'une jeune apprentie – préparation CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance (AEPE) – Autorisation signatures convention avec organismes de formation et contrat avec l'apprentie
- **Sécurité**
 - Sécurité routière – Autorisation signature convention avec la commune de COUR-CHEVERNY pour la mise à disposition d'agents
- **Information des délégués communautaires** sur l'avancement des dossiers
- **Affaires diverses**

A CELLETTES, le 4 juillet 2025

Le Maire,

Joël RUTARD.



Affiché le 4 juillet 2025